

Une collaboration renforcée au service des entreprises

La Chambre des métiers et la Chambre de commerce réaffirment leur soutien à la House of Entrepreneurship

Luxembourg. Suite à un intérêt et une demande croissante de la part de futurs entrepreneurs pour l'accompagnement proposé par la House of Entrepreneurship, la Chambre de commerce et la Chambre des métiers ont signé hier matin une nouvelle convention de partenariat. Le but de cet accord est de développer et de diversifier les services offerts par la House of Entrepreneurship, ainsi que de simplifier les démarches administratives liées à la création d'entreprises. La signature a eu lieu en présence du ministre des Classes moyennes Lex Delles.

La House of Entrepreneurship, qui a été créée en octobre 2016, a pour ambition d'être un «one-stop shop» pour les entrepreneurs futurs et confirmés. Elle réunit dans un même lieu tous les outils et parties prenantes nécessaires à la création, au développement et à la

transmission d'entreprises. Les services proposés comprennent notamment une assistance pratique pour les démarches légales, fiscales et pour l'accès au financement et aux aides étatiques. À long terme, la House of Entrepreneurship dit vouloir favoriser «l'assouplissement du cadre réglementaire et la simplification administrative», tout particulièrement pour les petites et moyennes entreprises. En 2018, 9.178 entrepreneurs ont franchi le seuil de la House of Entrepreneurship afin de demander conseil auprès des 25 partenaires – comme l'ADEM, le ministère de l'Économie et le ministère de la Digitalisation – qui se rendent disponibles sur place.

En signant cette nouvelle convention de partenariat et en assurant une présence renforcée sur le site, la Chambre des métiers fait un «choix logique» conduisant à

une «situation gagnante pour tous», a expliqué le Président de la Chambre des métiers Tom Oberweis – pour l'association qu'il

représente ainsi que pour la Chambre de commerce. Saluant cette «bonne et importante initiative», le Président de la Chambre

de commerce, Luc Frieden, a réitéré quant à lui l'importance d'une collaboration étroite entre les différents partenaires de l'entrepreneuriat afin de promouvoir les intérêts communs des entreprises et de contribuer ainsi à la prospérité du pays.

Le ministre Lex Delles s'est félicité de cette nouvelle collaboration qui s'inscrit dans un projet plus large du gouvernement visant à créer un écosystème de structures interdépendantes tels que la House of Entrepreneurship et la House of Training.

Par ailleurs, suite aux rumeurs d'une éventuelle fusion des deux Chambres qui avaient circulés en 2015, Luc Frieden a affirmé hier qu'une telle fusion n'était «pas d'actualité» mais qu'il se réjouissait de cette nouvelle collaboration renforcée au sein de la House of Entrepreneurship. MvL



Le président de la Chambre de commerce, Luc Frieden (g.), et le Président de la Chambre des métiers, Tom Oberweis, se félicitent de la nouvelle convention de partenariat. Photo: Garry Huberty